

Consultations Citoyennes sur l'Europe du 19/10/18
Centre des Congrès Robert Schumann - Metz
« MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE EN 2030 »

Restitution de la rencontre



La Consultation Citoyenne sur l'Europe organisée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire sur le thème « mobilité transfrontalière en 2030 » s'est tenue le 19 octobre 2018 de 16h30 à 19h30. Mise en œuvre par la DREAL Grand Est et la Préfecture de Moselle, associant différents partenaires institutionnels impliqués sur les sujets de mobilité, cette rencontre qui s'est tenue à Metz Congrès, a fait l'objet d'une invitation ouverte à tous sur internet et les réseaux sociaux les jours précédents.

Les participants, une cinquantaine de personnes, ont été répartis sur 6 tables de travail pour débattre et produire collectivement les idées, défis et solutions à proposer. Une entrée en matière ayant été présentée par l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle avant le démarrage du travail en groupe.



Les principaux défis relevés pour les mobilités transfrontalières d'ici 2030 sont :

- réduire la pollution automobile et atteindre les engagements de la COP 21 ;
- gommer l'effet frontière en termes d'offre ferroviaire en particulier ;
- développer le covoiturage ;
- réduire la mobilité inutile.

Les principales solutions préconisées par les participants sont :

- une montée en qualité de service du TER, pour tendre vers un niveau de service de type RER sur la ligne vers le Luxembourg, par des fréquences accrues, fiabilisées et avec des titres de transports et supports billettiques unifiés ;
- la matérialisation des points de rencontre de covoiturage et l'instauration de voies réservées ;
- la création de pôles d'échange multimodaux sur tout le territoire avec parking et accès vélo et service d'auto-partage ;
- le développement des tiers lieux et espaces de coworking ;
- l'augmentation du nombre de jours de télétravail autorisé par la France du point de vue fiscal pour être reconnu travailleur frontalier sous le régime luxembourgeois ;
- le développement des supports numériques et de l'information.

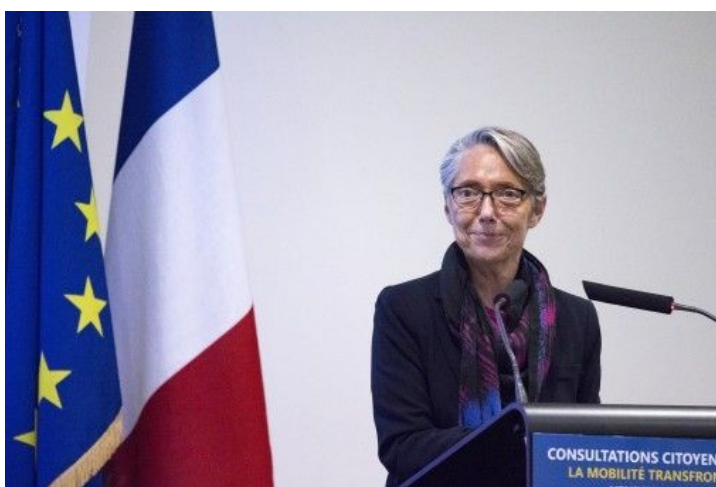
Dans le contexte particulier de mouvements pendulaires frontaliers avec le Luxembourg, les participants, dont certains particulièrement investis sur le sujet, ont soulevé le besoin de :

- harmoniser les politiques des Etats pour faire face aux inégalités entre les territoires, lieux de compétition ;
- mettre en place une coopération opérationnelle renforcée sur la gestion des transports ;

- ré-équilibrer le développement économique de part et d'autre de la frontière ;
- rapprocher les zones d'habitat et d'activité pour éviter les déplacements longs.

Ce qui appelle les solutions préconisées suivantes :

- des pouvoirs renforcés de coopération de la Région Grand Est et un rôle décisionnel pour négocier directement des accords avec le Grand Duché de Luxembourg ;
- la création d'une instance politique transnationale disposant de compétences décisionnelles en matière de transports et d'un budget propre ;
- une compensation financière, rétrocession fiscale des impôts payés par les frontaliers, permettant le financement d'infrastructures dans les pays d'origine ;
- une harmonisation fiscale et sociale entre les différents pays dans une zone transfrontalière, la création de zones franches et des démarches administratives simplifiées, qui aurait pour effet en nord Lorraine d'attirer des entreprises luxembourgeoises ;
- des mesures d'urbanisme adaptées et une cohérence de réflexion par l'accompagnement des collectivités territoriales pour qu'elles intègrent en amont les enjeux de mobilité ;



Cette soirée aux débats riches et constructifs était également marquée par la présence de Madame la Ministre des Transports, Élisabeth Borne, qui a pu échanger avec plusieurs tables pendant la phase d'atelier. La restitution synthétique des travaux a été assurée en séance plénière par des rapporteurs issus de chaque groupe d'atelier, en présence de Madame la Ministre. Il s'en est suivi un temps d'échange à partir de ces propositions et des éclairages apportés par Madame la Ministre.

Consultations Citoyennes sur l'Europe du 19/10/18
Centre des Congrès Robert Schumann - Metz
« MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE EN 2030 »

Relevé des productions – détails des fiches renseignées en ateliers, priorités et compléments en restitution plénière.

Nota: les propos rapportés ci-dessous émanent des différents groupe de travail et sont la reprise de ce qui a été rapporté lors de la séquence de restitution. Ils n'engagent en aucun cas les organisateurs de cette consultation citoyenne et ont pour but de rendre compte des échanges riches et variés qui ont eu lieu afin de permettre la poursuite de ce débat citoyen initié par cette consultation.



Groupe 1 :

Défi : Comment pourrions nous réduire la pollution automobile ?

Solution : Mettre en place plus de train, augmenter leur fréquence, est la mesure prioritaire. Il convient également de développer le co voiturage et l'usage des voitures électriques.

Défi : Comment pourrions nous développer le co voiturage ?

Solution : Matérialiser les points de rencontre de co voiturage est la mesure prioritaire. Il convient également de : développer les plates-formes de type Blablacar, accompagner ceux qui sont loin du numérique, mettre en place des parkings dédiés, aider par l'Etat les co voiturageurs, encourager les entreprises à agir, inciter à ce que les voitures de fonction luxembourgeoises privilégient le co-voiturage.

Défi : Comment faire en sorte qu'il soit plus intéressant de prendre le train plutôt que la voiture ?

Solution : La mesure prioritaire est un meilleur cadencement. Vient ensuite la question de la fiabilité des liaisons.

Autres défis :

Comment concilier accès à l'emploi et habitat pas trop cher ?

Groupe 2 :

Défi : Comment équilibrer les bénéfices économiques et les charges liées aux infrastructures et aux services publics de transports, par un développement du Luxembourg plus harmonieux avec ses voisins ?

Solution : Mettre en place un mécanisme de compensation financière, rétrocéder une partie des gains fiscaux pour financer les infrastructures et services des pays riverains.

Défi : Comment rapprocher le domicile du lieu de travail et éviter ainsi les déplacements ?

Solution : Harmoniser la fiscalité entre les différents pays dans une zone transfrontalière ; ainsi, favoriser l'attractivité des territoires français pour l'accueil d'entreprises luxembourgeoises

Défi : Comment augmenter les capacités de transport en respectant la COP 21, notamment en transports en commun ?

Solution : Créer des pôles d'échanges multimodaux déconcentrés sur le territoire, pour des parkings relais près des gares, pour le co-voiturage, pour les pistes cyclables et des services d'auto-partage notamment avec les voitures de fonction.

Groupe 3 :

Défi : Comment mettre en place une coopération renforcée, opérationnelle, à l'échelle régionale sur les aspects gestion du réseau de transports, gestion des services, en tenant compte des particularités de chaque corridor : coordination intégrée et gouvernance ?

Solution : Créer une interface politique transnationale disposant d'un budget propre et des compétences décisionnelles.

Autres solutions en termes de coopération transports :

- que l'instance transnationale gère le système transports et aussi l'emploi
- une exploitation des trains qui s'affranchisse des frontières
- rétablir des liaisons routières transfrontalières qui ont disparu au XX^{ème} siècle

Défi : Comment réduire les écarts économiques et sociaux pour les entreprises afin de favoriser un ré-équilibre de l'attractivité des différents territoires sur la Grande Région ?

Solution : Création de zones franches (le long de la frontière ou plus à l'intérieur du territoire, selon l'orientation choisie) avec une harmonisation fiscale et une simplification des démarches administratives.

Autres défis : comment éviter d'avoir à se déplacer ? Encourager le télétravail et les mobilités alternées ?

Autres solutions :

- inciter les travailleurs à répartir leurs déplacements (étalement de la pointe) et ne pas augmenter sensiblement la capacité des axes de transports mais développer le co-voiturage.
- un système de TER qui gère mieux les pointes, les incidents et la communication

Autre solution :

Adapter les modes d'exploitation des dessertes ferroviaires/routières aux caractéristiques du trafic.

Groupe 4 :

Défi : Comment harmoniser les politiques des états pour faire face aux inégalités entre les

territoires, lieux de compétition

commentaires : action de niveau européen, pour lutter contre inégalités fiscales, sociales ; difficulté d'articulation entre le niveau local et le niveau général

Deux solutions principales :

S1 : Délocaliser les décisions, en accordant un pouvoir de décision renforcé à la Région Grand Est en matière de coopération et lui donner plus d'autonomie dans les négociations avec le Grand Duché du Luxembourg

commentaire : permet de tenir compte des enjeux par le niveau local concerné par le fait transfrontalier

S2 : Assurer une harmonisation de la fiscalité et de l'interprétation des règles européenne de fiscalité et de droit du travail

Défi : Transformer les besoins de mobilité et baisser la mobilité inutile

commentaire : quelle utilité de la mobilité physique pour les prestations individuelles ?

Deux solutions principales :

S1 : Développer des espaces de co working et tiers lieux pour permettre le travail à distance

S2 : Modifier la durée autorisée par la France et le Luxembourg du point de vue fiscal pour un travail frontalier avec télétravail, limite actuelle à 29 j alors que la Belgique a obtenu récemment 69 j.

Défi : Comment faire en sorte que la mobilité soit plus qualitative pour l'individu et la société, au sens de l'autonomie au travail, de la perte raisonnable de temps, de conditions correctes de transport (places disponibles) et plus globalement pour les effets sur l'environnement et la santé des populations exposées.

Deux principales solutions :

S1 : Mettre en place une multimodalité plus approfondie et plus propre, assurant une continuité de liaison et une fluidité, de manière à abaisser le niveau de stress par un temps de trajet raccourci

S2 : Mettre en place des transports le plus propre et soutenable possible, en veillant à une capacité suffisante.

Autres solutions :

S3 : Assurer une information en amont, permettant à chacun en cas d'aléas de pouvoir modifier son mode de transport initial dans une logique multimodale.

S4 : Activer le réseau citoyen pour informer sur les perturbations

S5 : Mettre en place des services publics de proximité, permettant de conserver une autonomie, pas uniquement fondés sur le digital

Commentaire : rejoint aussi le sujet de la répartition des lieux de vie par rapport aux centres urbains.

Groupe 5 :

Défi global : Comment arrêter le cercle vicieux des flux de mobilité qui grandissent plus vite que la capacité de la puissance publique à y répondre ?

Défis sous jacents : Comment ré équilibrer le développement économique de part et d'autre de la frontière, assurer une localisation et attractivité des activités et entreprises en France qui évite les déplacements et veiller à ne pas entraver les mobilités locales ? Comment gommer l'effet frontière en termes d'offre ferroviaire (itinéraire, billet, cout/tarif) ?

Solutions :

S 1 : Pour agir à la source dans une logique de co-développement des territoires, mettre en place une rétession fiscale avec le Luxembourg, comme à Genève, ce qui permettrait une ressource de 160 M€/an.

Commentaires : aller au-delà des accords inter gouvernementaux actuels qui prévoient 120 M€ sur 10 ans de participation à certaines infrastructures ferroviaires notamment. C'est une mesure d'équité pour les frontaliers qui n'ont pas le retour d'effet de leurs impôts payés au Luxembourg. Et cela permettrait de baisser la fiscalité en France et donc de ré-équilibrer la compétitivité.

S 2 : Au-delà de la capacité d'emport, instaurer un vrai RER sur la ligne vers le Luxembourg, en évitant le recours au double système de sécurité par train et avec des titres de transports et supports billétiques unifiés.

Commentaire : surcoût d'équipement de double système sécurité de train aujourd'hui = 1 M€ par train (unification prévue par la Région Grand Est d'ici 2021)

S3 : Assurer une cohérence de réflexion et des mesures d'urbanisme adaptées par l'accompagnement des collectivités territoriales pour qu'elles intègrent en amont les enjeux de mobilité

Commentaire : les SCOT actuels ne se traduisent pas assez par des choix pertinents de densité d'habitat.

Autre défi : Comment éviter les impacts des flux de marchandises en zone de corridor fret sur les circulations denses de voyageurs, sur la route comme sur le rail ?

Groupe 6 :

défi 1 : Comment créer les conditions d'un changement culturel dans la manière de se déplacer ?

commentaire : les gens sont prêts mais il faut mettre en place des conditions pour qu'ils puissent franchir le pas

S1 : Améliorer la qualité de service des offres de transports ; cela va des outils numériques, pour les transports en commun la fréquence et la capacité adaptées, la ponctualité, et favoriser la multimodalité (arrivées en gare des meilleures façons possibles).

S2 : Favoriser le co voiturage de différentes façons : avec des plate formes numériques, des infrastructures (voies dédiées) et des outils fiscaux pour inciter au développement

défi 2 : Comment aller vers un changement d'échelle dans le développement de la GR, et contrer le « non choix » du déplacement ?

S1 : Revoir les politiques d'aménagement du territoire, en matière d'emploi, avec des dispositifs fiscaux plus harmonisés, et favoriser le développement coordonné de l'emploi et de l'habitat

S2 : Coordonner le développement des transports, fluidifier le passage des frontières ; éviter les ruptures d'infrastructures